

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE

1. Services administratifs

✓ *Contrat d'abonnement du logiciel Littera :*

Il permet la gestion des affaires générales et de l'état civil. Il arrive à expiration le 31.12.2014.

Le conseil accepte de souscrire un contrat avec Odyssee pour une durée de 3 ans et un coût de 467 ,70 € HT pour 2015.

✓ *Convention avec la S.P.A. :*

La commune a recours aux services de la S.P.A. pour mise en fourrière des animaux errants. Le conseil adopte une revalorisation financière journalière qui est la suivante :

- Chien : 7,90 €
- Chat : 5,25 € et chaton : 4, 50 €
- Nouveaux animaux de compagnie : 3 €

✓ *Assurance statutaire du personnel*

La commune a souscrit une assurance statutaire auprès de C.N.P., contrat qui arrive à échéance le 31.12.2014.

Le conseil décide de reconduire ce contrat dont lecoût s'élève à 7,90 % de la masse salariale

2. Ecoles

✓ *Subvention pour voyages scolaires :*

En 2014 une somme de 5 370 €. Le conseil décide d'affecter 3 500 € à l'école de Puy-Lonchard pour ses diverses sorties.

✓ *Transport scolaire :*

Ce service est payant depuis 2008 avec une participation du Conseil Général est de 35% du coût du service. Le Conseil retient les tarifs suivants qui seront appliqués pour la prochaine année scolaire sont :

- 54 € pour le 1^{er} enfant
- 27 € pour le 2^{ème}
- Gratuit à partir du 3ème

✓ **Garderie :**

Le tarif de la garderie du matin est fixé à 2,05 €

La tarification de la garderie du soir est calculée en fonction du quotient familial selon 3 tranches. Le conseil vote les tarifs suivants qui seront appliqués en 2015 :

- Tranche 1 (QF inférieur à 549) : 2,50 €
- Tranche 2 (QF compris entre 550 et 999) : 2,90 €
- Tranche 3 (QF supérieur à 1000) : 3,05 €

3. Questions diverses

✓ **Bâtiments :** Mr Garnier fait le point sur les travaux :

- Ecole : installation de 4 bornes Wifi et de 3 ordinateurs
- Presbytère : Changement de la chaudière
- Vestiaires : isolation et peinture en salle de réunion
- Mairie : remplacement de la verrière fissurée
- Eglise : réfection des 3 chapelles

✓ **Voirie**

- Cour d'Hénon : chemin piétonnier achevé
- La Coudre : sécurisation de la sortie (peinture à terminer)
- Les vieux : étude de la sécurisation du carrefour avec la rue des égornières
- Grand'rue : réalisation d'un bassin tampon de retenue d'eau.

✓ **Manifestations et dates à retenir**

- Vœux de la municipalité » : le 9 janvier 18 h 30
- Fête des enfants : le 17 janvier à 15 h 30
- Théâtre de Neuville : le 7 février 20 h 30

- Conseil municipal : 29 janvier

✓ **Bulletin**

Mr Wolff demande que les présidents de commission envoient leurs articles pour la mise en page

: